

## DOUBLE ASSASSINAT DES PLUS SINGULIERS.

SUITE.

L'autorisation fut accordée, et nous allâmes tout droit à la rue Morgue. C'est un de ces misérables passages qui relie la rue Richelieu à la rue Saint-Roch. C'était dans l'après-midi, et il était déjà tard quand nous y arrivâmes, car ce quartier est situé à une grande distance de celui que nous habitons. Nous trouvâmes bien vite la maison, car il y avait une multitude de gens qui contemplaient de l'autre côté de la rue les volets fermés, avec une curiosité badaude. C'était une maison comme toutes les maisons de Paris, avec une porte cochère, et sur l'un des côtés une niche vitrée avec un carreau mobile, représentant la loge du concierge. Avant d'entrer, nous remontâmes la rue, nous tournâmes dans une allée, et nous passâmes au si sur les derrières de la maison. Dupin, pendant ce temps, examinait tous les alentours, aussi bien que la maison, avec une attention minutieuse dont je ne pouvais pas deviner l'objet.

Nous revînmes sur nos pas vers la façade de la maison; nous sonnâmes, nous montrâmes notre pouvoir, et les agents nous permirent d'entrer. Nous montâmes jusqu'à la chambre où on avait trouvé le corps de mademoiselle l'Espanaye, et où gisaient encore les deux cadavres. Le désordre de la chambre avait été respecté, comme cela se pratique en pareil cas. Je ne vis rien de plus que ce qu'avait constaté la *Gazette des Tribunaux*. Dupin analysait minutieusement toutes choses, sans en excepter les corps des victimes. Nous passâmes ensuite dans les autres chambres, et nous descendîmes dans les cours, toujours accompagnés par un gendarme. Cet examen dura fort longtemps, et il était nuit quand nous quittâmes la maison. En retournant chez nous, mon camarade s'arrêta quelques minutes dans les bureaux d'un journal quotidien.

J'ai dit que mon ami avait toute sorte de bizarreries, et que je les ménageais (car ce mot n'a pas d'équivalent en anglais). Il entra maintenant dans sa fantaisie de se refuser à toute conversation relativement à l'assassinat, jusqu'au lendemain à midi. Ce fut alors qu'il me demanda brusquement si j'avais remarqué quelque chose de particulier sur le théâtre du crime. Il y eut dans sa manière de prononcer le mot *particulier* un accent qui me donna le frisson sans que je susses pourquoi.

—Non, rien de particulier, dis-je, rien autre, du moins, que ce que nous avons lu tous deux dans le journal.

—La *Gazette*, reprit-il, n'a pas, je crains, pénétré l'horreur insolite de l'affaire. Mais laissons là les opinions vaines de ce papier. Il me semble que le mystère est considéré comme insoluble par la raison même qui devrait le faire regarder comme facile à résoudre,—je veux parler du caractère excessif sous lequel il apparaît. Les gens de police sont confondus par l'absence apparente de motifs légitimant, non le meurtre en lui-même, mais l'atrocité du meurtre. Ils se sont embarrassés aussi par l'impossibilité apparente de concilier les voix qui se disputaient avec ce fait qu'on n'a trouvé en haut de l'escalier d'autre personne que mademoiselle l'Espanaye, assassinée, et qu'il n'y avait aucun moyen de sortir sans être vu des gens qui montaient l'escalier. L'étrange désordre de la chambre,—le corps fourré, la tête en bas, dans la cheminée,—l'effrayante mutilation du corps de la vieille dame,—ces considérations, jointe à celle que j'ai mentionnées et à d'autres dont je n'ai pas besoin de parler, ont suffi pour paralyser l'action des agents du ministère et pour dérouter complètement leurs perspicacité si vantée. Ils ont commis la très-grosse et très-commune faute de confondre l'extraordinaire avec l'abstrus. Mais c'est justement en suivant ces déviations du cours ordinaire de la nature que la raison trouvera son chemin, si la chose est possible, et marchera vers la charité. Dans des investigations du genre de celle qui nous occupe, il ne faut pas tant se demander comment les choses se sont passées, qu'étudier en quoi elles se distinguent de tout ce qui est arrivé jusqu'à présent. Bref, la facilité avec laquelle j'arriverai,—ou je suis déjà arrivé,—à la solution du mystère, est en raison directe de son insolubilité apparente aux yeux de la police.

Je fixai mon homme avec un étonnement muet.

—J'attends maintenant, continua-t-il en jetant un regard sur la porte de notre chambre, j'attends un individu qui, bien qu'il ne soit peut-être pas l'auteur de cette boucherie, doit se trouver en partie impliqué dans sa perpétration. Il est probable qu'il est innocent de la partie atroce du crime. J'espère ne pas me tromper dans cette hypothèse; car c'est sur cette hypothèse que je fonde l'espérance de déchiffrer l'énigme entière. J'attends l'homme ici,—dans cette chambre,—d'une minute à l'autre. Il est vrai qu'il peut fort bien ne pas venir, mais il y a quelques probabilités pour qu'il vienne. S'il vient, il sera nécessaire de le garder. Voici des pistolets, et nous savons tous deux à quoi ils servent quand l'occasion l'exige.

Je pris les pistolets, sans trop savoir ce que je faisais, pourvu à peu près comme dans un monologue. J'ai déjà parlé de ses manières distraites dans ces moments-là. Son discours s'adressait à moi; mais sa voix, quoique montée à un diapason fort ordinaire, avait cette intonation que l'on prend d'habitude en parlant à quelqu'un placé à une grande distance. Ses yeux, d'une expression vague, ne regardaient que le mur.

—Les voix qui se disputaient, disait-il, les voix entendues par les gens qui montaient l'escalier n'étaient pas celles de ces malheureuses femmes,—cela est plus que prouvé par l'évidence. Cela nous débarrasse pleinement de la question de savoir si la vieille dame aurait assassiné sa fille et se serait ensuite suicidée.

—Je ne parle de ce cas que par amour de la méthode; car la force de madame l'Espanaye eût été absolument insuffisante pour introduire le corps de sa fille dans la cheminée, de la façon où on l'a découvert; et la nature des blessures trouvées sur sa propre personne exclut entièrement l'idée de suicide. Le meurtre a donc été commis par des tiers, et les voix de ces tiers sont celles qu'on a entendues se quereller.

—Permettez-moi maintenant d'appeler votre attention,—non pas sur les dépositions relatives à ces voix,—mais sur ce qu'il y a de particulier dans ces dépositions. Y avez-vous remarqué quelque chose de particulier?

—Je remarquai que, pendant que tous les témoins s'accordaient à considérer la grosse voix comme étant celle d'un Français, il y avait un grand désaccord relativement à la voix aiguë, ou comme l'avait définie un seul individu à la voix

après. —Cela constitue l'évidence, dit Dupin, mais non la particularité de l'évidence. Vous n'avez rien observé de distinctif;—cependant il y avait quelque chose à observer. Les témoins, remarquez-le bien, sont d'accord sur la grosse voix; là-dessus, il y a unanimité. Mais relativement à la voix aiguë, il y a une particularité,—elle ne consiste pas dans leur désaccord,—mais en ceci que, quand un Italien, un Anglais, un Espagnol, un Hollandais, essayent de la décrire, chacun en parle comme

d'une voix d'étranger, chacun est sûr que ce n'était pas la voix d'un de ses compatriotes.

—Chacun la compare, non pas à la voix d'un individu dont la langue lui serait familière, mais justement au contraire. Le Français présume que c'était une voix d'Espagnol, et il aurait pu distinguer quelques mots s'il était familiarisé avec l'espagnol. Le Hollandais affirme que c'était la voix d'un Français; mais il est établi que le témoin, ne sachant pas le Français, a été interrogé par le canal d'un interprète. L'Anglais pense que c'était la voix d'un Allemand, et il n'entend pas l'allemand. L'Espagnol est positivement sûr que c'était la voix d'un Anglais, mais il en juge uniquement par l'intonation, car il n'a aucune connaissance de l'anglais. L'Italien croit à une voix de Russe, mais il n'a jamais causé avec une personne native de Russie. Un autre Français, cependant, diffère du premier, et il est certain que c'était une voix d'Italien; mais n'ayant pas la connaissance de cette langue, il fait comme l'Espagnol, il tire sa certitude de l'intonation. Or, cette voix était donc bien insolite et bien étrange, qu'on ne pût obtenir à son égard que de pareils témoignages? Une voix dans les intonations de laquelle ces citoyens des cinq grandes parties de l'Europe n'ont rien pu reconnaître qui leur fût familier! Vous me direz que c'était peut-être la voix d'un Asiatique ou d'un Africain. Les Africains et les Asiatiques n'abondent pas à Paris; mais, sans nier la possibilité du cas, j'appellerai simplement votre attention sur trois points.

—Un témoin dépeint la voix ainsi: *plutôt aigre qu'aiguë*. Deux autres en parlent comme d'une voix *brève et saccadée*. Ces témoins n'ont distingué aucune parole,—aucun son ressemblant à des paroles.

—Je ne sais pas, continua Dupin, quelle impression j'ai pu faire sur votre entendement; mais je n'hésite pas à affirmer qu'on peut tirer des déductions légitimes de cette partie même des dépositions,—la partie relative aux deux voix,—la grosse voix et la voix aiguë—très-suffisantes en elles-mêmes pour créer un soupçon qui indiquerait la route dans toute investigation ultérieure du mystère.

—J'ai dit: déductions légitimes, mais cette expression ne rend pas complètement ma pensée. Je voulais faire entendre que ces déductions sont les seules convenables, et que ce soupçon en surgit inévitablement comme le seul résultat possible. Cependant, de quelle nature est ce soupçon, je ne vous le dirai pas immédiatement. Je désire simplement vous démontrer que ce soupçon était plus que suffisant pour donner un caractère décidé, une tendance positive à l'enquête que je voulais faire dans la chambre.

—Maintenant, transportons-nous en imagination dans cette chambre. Quel sera le premier objet de notre recherche? Les moyens d'évasion employés par les meurtriers. Nous pouvons affirmer,—n'est-ce pas,—que nous ne croyons ni l'un ni l'autre aux événements surnaturels? Mesdames l'Espanaye n'ont pas été assassinées par les esprits. Les auteurs du meurtre étaient des êtres matériels, et ils ont fui matériellement.

—Or, comment? Heureusement, il n'y a qu'une manière de raisonner sur ce point, et cette manière nous conduira à une conclusion positive. Examinons donc un à un les moyens possibles d'évasion. Il est clair que les assassins étaient dans la chambre où l'on a trouvé mademoiselle d'Espanaye, ou au moins dans la chambre adjacente quand la foule a monté l'escalier. Ce n'est donc que dans ces deux chambres que nous avons à chercher des issues. La police a levé les parquets, ouvert les plafonds, sondé la maçonnerie des murs. Aucune issue secrète n'a pu échapper à sa perspicacité. Mais je ne me suis pas fié à ses yeux, et j'ai examiné avec les miens; il n'y a réellement pas d'issue secrète. Les deux portes qui conduisent des chambres dans le corridor étaient solidement fermées et les clefs en dedans. Voyons les cheminées. Celles-ci, qui sont d'une largeur ordinaire jusqu'à une distance de huit ou dix pieds au-dessus du foyer, ne livreraient pas au-delà un passage suffisant à un gros chat.

—L'impossibilité de la fuite, du moins par les voies ci-dessus indiquées, étant donc absolument établie, nous en sommes réduits aux fenêtres. Personne n'a pu fuir par celles de la chambre du devant sans être vu par la foule du dehors. Il a donc fallu que les meurtriers s'échappassent par celles de la chambre de derrière.

—Maintenant, amenés, comme nous le sommes, à cette conclusion par des déductions aussi irréfragables, nous n'avons pas le droit, en tant que raisonneurs, de la rejeter en raison de son apparente impossibilité. Il ne nous reste donc qu'à démontrer que cette impossibilité apparente n'existe pas en réalité.

—Il y a deux fenêtres dans la chambre. L'une des deux n'est pas obstruée par l'ameublement, et est restée entièrement visible. La partie inférieure de l'autre est cachée par le chevet du lit, qui est fort massif et qui est poussé tout contre. On a constaté que la première était solidement assujéti en dedans. Elle a résisté aux efforts les plus violents de ceux qui ont essayé de la lever. On avait percé dans son châssis, à gauche, un grand trou avec une vrille, et on y trouva un grand clou enfoncé presque jusqu'à la tête. En examinant l'autre fenêtre on y a trouvé fiché un clou semblable; et un vigoureux effort pour lever le châssis n'a pas eu plus de succès que de l'autre côté. La police était dès lors pleinement convaincue qu'aucune fuite n'avait pu s'effectuer par ce chemin. Il fut donc considéré comme superflu de retirer les clous et d'ouvrir les fenêtres.

—Mon examen fut un peu plus minutieux, et cela pour la raison que je vous ai donnée tout à l'heure. C'était le cas, je le savais, où il fallait démontrer que l'impossibilité n'était qu'apparente.

—Je continuai à raisonner ainsi,—à *posteriori*.—Les meurtriers s'étaient évadés par l'une de ces fenêtres. Cela étant, ils ne pouvaient pas avoir réassujéti les châssis en dedans, comme on les a trouvés; considération qui, par son évidence, a borné les recherches de la police dans ce sens-là. Cependant, ces châssis étaient bien fermés. Il faut donc qu'ils puissent se fermer d'eux-mêmes. Il n'y avait pas moyen d'échapper à cette conclusion. J'allai droit à la fenêtre non bouchée, je retirai le clou avec quelque difficulté, et j'essayai de lever le châssis. Il a résisté à tous mes efforts, comme je m'y attendais. Il y avait donc, j'en étais sûr maintenant, un ressort caché; et ce fait, corroborant mon idée, me convainquit au moins de la justesse de mes prémisses, quelque mystérieuses que m'apparussent toujours les circonstances relatives aux clous. Un examen minutieux me fit bientôt découvrir le ressort secret. Je le poussai, et, satisfait de ma découverte, je m'abstinis de lever le châssis.

—Je remis alors le clou en place et l'examinai attentivement. Une personne passant par la fenêtre pouvait l'avoir refermé, et le ressort aurait fait son office; mais le clou n'aurait pas été replacé. Cette conclusion était nette et rétrécis-

sait encore le champ de mes investigations. Il fallait que les assassins se fussent enfuis par l'autre fenêtre. En supposant donc que les ressorts des deux croisées fussent semblables, comme il était probable, il fallait cependant trouver une différence dans les clous, ou au moins dans la manière dont ils avaient été fixés. Je montai sur le fond de sangle du lit, et je regardai minutieusement l'autre fenêtre par-dessus le chevet du lit. Je passai ma main derrière, je découvris aisément le ressort, et je le fis jouer;—il était, comme je l'avais deviné, identique au premier. Alors, j'examinai le clou. Il était aussi gros que l'autre, et fixé de la même manière, enfoncé presque jusqu'à la tête.

—Vous direz que j'étais embarrassé; mais, si vous avez une pareille pensée, c'est que vous vous êtes mépris sur la nature de mes inductions. Pour me servir d'un terme de jeu, je n'avais pas commis une seule faute; je n'avais pas perdu la piste un seul instant; il n'y avait pas une lacune d'un anneau à la chaîne. J'avais suivi le secret jusque dans sa dernière phase, et cette phase c'était le clou. Il ressemblait, dis-je, sous tous les rapports, à son voisin de l'autre fenêtre; mais ce fait, quel que concluant qu'il fut en apparence, devenait absolument nul, en face de cette considération dominante, à savoir que là, à ce clou, finissait le fil conducteur. Il faut, me dis-je, qu'il y ait dans ce clou quelque chose de défectueux. Je le touchai, et la tête, avec un petit morceau de la tige, un quart de pouce environ, me resta dans les doigts. Le reste de la tige était dans le trou, où elle s'était cassée. Cette fracture était ancienne, car les bords étaient incrustés de rouille, et elle avait été opérée par un coup de marteau, qui avait enfoncé en partie la tête du clou dans le fond de châssis. Je rajustai soigneusement la tête avec le morceau qui la continuait, et le tout figura un clou intact; la fissure était inappréciable. Je pressai le ressort, je levai doucement la croisée de quelques pouces; la tête du clou vint avec elle, sans bouger de son trou. Je refermai la croisée, et le clou offrit de nouveau le semblant d'un clou complet.

—Jusqu'ici l'énigme était débrouillée. L'assassin avait fui par la fenêtre qui touchait au lit. Qu'elle fut retombée d'elle-même après la fuite ou qu'elle eût été fermée par une main humaine, elle était retenue par le ressort, et la police avait attribué cette résistance au clou; aussi toute enquête ultérieure avait été jugée superflue.

A continuer.

L'AMI DU RONFLEUR.—Parmi les patentes accordées l'année dernière, il s'en trouve quelques-unes d'excessivement drôlatiques.

Un individu s'est réservé le droit exclusif de vendre un certain poids destiné à être attaché à la queue d'une vache pour empêcher l'animal de promener cet appendice incommode sur le visage de la laitière au moment où celle-ci est occupée à la traire.

Mais ce n'est rien encore. Un original a pris une patente pour une invention qui pourrait ne pas lui rapporter des sommes fabuleuses: c'est une *Prière dominicale* que l'on répète à haute voix pour la guérison du bégaïement!

Un autre inventeur a trouvé le *horse refresher*, espèce de mors perforé, communiquant au moyen d'une toile flexible, à un réservoir placé dans le véhicule, de manière que le cheval peut se rafraîchir sans avoir besoin de s'arrêter.

Mais rien ne vaut un appareil superbe qui termine la série des inventions. "L'ami du ronfleur"—c'est ainsi qu'on le nomme—est tout bonnement un trait de génie, et l'homme qui l'a inventé doit être considéré comme un des bienfaiteurs de l'humanité.

"L'ami du ronfleur!"... Rien que le nom fait image. Il s'agit d'un instrument délicat qui, placé sur le nez, étouffe complètement tout bruit incongru s'échappant des narines.

Cet appareil sera d'une utilité inappréciable à l'époque des rhumes, et toutes les femmes en proie à un mari bruyant placeront "l'ami du ronfleur" auquel elles devront désormais le bonheur et le repos, au nombre des nécessités de la vie maritale.

Mais où "l'ami du ronfleur" sera surtout apprécié, c'est à l'église. On n'aura qu'à le fixer au banc pour que chacun puisse s'endormir douillettement sans craindre de... réveiller le voisin.

UN MARI PEU PATIENT.—M. Thomas Gorman, habitant de Westville (Connecticut) revenant de l'église, dimanche dernier, trouva la porte de sa maison fermée. Il sonna, frappa, ressona, refrappa, mais en vain. Madame, qui était pourtant dans le salon même du rez-de-chaussée, faisait la sourde oreille et n'ouvrait pas.

Gorman, qui avait sans doute oublié de prendre une leçon de patience à l'église, se fâche pour tout de bon. Il saisit son revolver, ajuste son épouse, par la fenêtre, et lui loge une balle dans la poitrine.

Ce beau coup fait, il alla déclarer à la police qu'à son retour du temple (où il n'avait pas pris une bonne leçon de vérité), il avait trouvé sa femme assassinée. On se rendit à son domicile, mais la victime, qui n'était pas encore morte, raconta les choses telles qu'elles s'étaient passées, si bien que l'époux irascible fut arrêté séance tenante.

LES MYSTÈRES DE NEW-YORK.—Nous traduisons le fait suivant du *Herald*, de New-York:

"Tout le monde sait que la misère est grande en cette ville; mais peu de personnes savent jusqu'à quel degré cette misère se fait sentir, et il semblera incroyable que, dans cette grande et opulente cité, beaucoup de malheureux meurent littéralement de faim. Dans les quartiers de Walter et de Cherry streets, au centre du sixième Ward, des milliers de personnes habitent des caves humides, sales, dégoûtantes, pouilleuses, de vrais étals à porcs. Et encore, il ne manque pas de porcs qui sont mieux logés que ces misérables. La mortalité parmi eux est effrayante, et à peine sont-ils partis pour la fosse commune, que leurs places sont prises par d'autres. C'est là que l'on peut dire véritablement que les morts vont vite: on ne sort de ces trous que pour aller dans l'autre monde. Au nom de l'humanité, qu'on les ferme, qu'on les démolisse, qu'ils disparaissent à jamais...! Samedi soir, les inspecteurs Post et Ely, du Bureau de Santé, faisaient une tournée à la recherche des cas de *relapsing fever*, lorsque, au No. 410, Walter street, ils entendirent les gémissements d'un homme qui paraissait être à l'agonie. Le malheureux, âgé d'une soixantaine d'années, était étendu sur le sol humide de la cave où il logeait, et où il n'y avait ni feu, ni meubles, ni rien de ce qui est nécessaire à la conservation et au confort de la vie. Depuis cinq jours, il n'avait eu d'autre nourriture qu'une livre de biscuit. Transporté à l'hôpital de Bellevue, il a expiré le lendemain."